Logo CFDT

[PRESTATAIRES DE SERVICES] Accord «Salaires», la CFDT signe !

? La CFDT signe ce premier accord salarial pour 202 6 ! Tous l es salaires seront réévalués en corrélation avec l'augmentation du SMIC interven ue ce 1er juin.

? Conservation des écarts entre les Employés et les AM .
? +2% pour tous les niveaux à partir du coefficient 160 .

La CFDT a conditionné la signature de cet accord intermédiaire à la poursuite sans transition de cette négociation sur les salaires .

Pourquoi ? Cet accord est un point d'étape , pour permettre une augmentation pour tous, et une nouvelle bas e pour négocier en cohérence avec l'augmentation du SMIC de ce mois de juin et retrouver une grille aérée .

Classifications :
Toujours en cours, les échanges continu ent.
Rappel des motivations CFDT pour revoir la classification ?
? Redonner du sens à cette grille.
? Positionner les métiers en adéquation avec les coefficients .
? Valoriser cette grille pour une reconnaissance des métiers
? Permettre une évolution reconnue des salariés
Représentativité :
? Forte , une nouvelle fois , d'une représentativité de plus de 3 0 %, à la suite de la nouvelle mesure d'audience syndicale (202 1-202 4), la CFDT continuera à prendre toutes ses responsabilités pour les futures négociations.

Branche Prestataires deservices Accord «Salaires», la CFDT sign

Grille des minimas salariau x applicable dès l'extension

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

Facebook S3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestatairesidf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestatairesidf

Tiktok S3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents

Branche Prestataires deservices Accord «Salaires», la CFDT sign